
COMMUNE
D'
ALTECKENDORF



ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE
T34-2024
De circulation rue des Catherinettes
Et rue du Puits

Le Maire de la commune d'Alteckendorf

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le Code de la route ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu la demande de l'entreprise PAUTLER représentée par Monsieur CHASSERE Didier – conducteur de travaux, agissant pour le compte de STRASBOURG ELECTRICITE RESEAUX en date du 6 septembre 2024, qui effectue des travaux de réalisation de 2 nouveaux branchements électriques souterrains rue des Catherinettes et rue du Puits à ALTECKENDORF du 9 septembre 2024 au 22 septembre 2024.

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRETE

Article 1 : En raison des travaux de réalisation de 2 nouveaux branchements électriques souterrains rue des Catherinettes et rue du Puits à ALTECKENDORF du 9 septembre 2024 au 22 septembre 2024, la circulation sera perturbée et la route barrée en journée pendant la phase de travaux de 7h à 17h.

Article 2 : La signalisation adéquate sera mise en place par l'entreprise PAUTLER agissant pour le compte de STRASBOURG ELECTRICITE RESEAUX, elle prendra toutes les dispositions pour garantir la sécurité des usagers de la route.

Article 3 : L'occupation temporaire du domaine public est accordée à titre gracieux.

Article 4 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue aux articles 1 et 2 ci-dessus.

Article 5 :

- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Hochfelden,
- Monsieur le Chef du Centre Technique du Conseil Départemental de Hochfelden,
- Monsieur CHASSERE Didier, conducteur de travaux de l'entreprise PAUTLER.

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé et copie transmise à M. le préfet du Département du Bas-Rhin ampliation sera adressée à :

- M. le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Saverne,
- Collectivité Européenne d'Alsace M. le Chef du service routier de Saverne,
- M. le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin,
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Hochfelden.

Fait à ALTECKENDORF, le 6 Septembre 2024

Le Maire

Alain HIPP

B



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Alain Hipp', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'VILLE D'ALTECKENDORF' at the top and '(Bas-Rhin)' at the bottom, with a central emblem. To the left of the signature is a handwritten letter 'B'.